

Les informations municipales

*Municipalité du Canton de
Saint-Godefroi*

Édition Janvier 2024

Déneigement - Rappel

Nous vous rappelons qu'il est défendu de déposer la neige sur les rues, routes, chemin ou places publiques de la municipalité. Des accidents pourraient être causés par votre négligence.

De plus, votre **Bac** ne doit pas être placé sur la chaussée. Vous devez le ramasser après le passage du camion de la cueillette.

Nous vous demandons de tenir compte de ces recommandations afin de vous éviter des problèmes.



Nous sommes actuellement à la recherche de bénévoles pour le **Festival St-Godefroi en Fête** qui se tiendra en **Juillet 2024**.

Vous désirez contribuer à la réussite de cet événement en devenant bénévole ? Nous avons toujours besoin de gens qui partagent notre passion pour notre Municipalité du Canton de Saint-Godefroi!

Si vous avez des suggestions d'activités ou de développement, n'hésitez pas à nous en faire part.

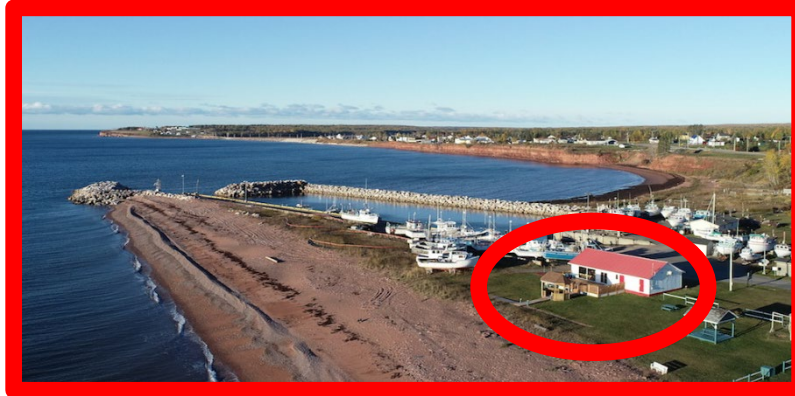
Rejoignez-nous dès maintenant via notre courriel pour nous faire part de vos disponibilités. Peu importe vos disponibilités, vous serez utile à la réussite de cet événement!

Merci.

Les membres du conseil municipal

Courriel : dg@municipalitestgodefroi.com

Local commercial à louer



Local commercial situé directement au bord de la mer à Saint-Godefroi.

L'emplacement est exceptionnel et un camping est à proximité.

Opportunité incroyable pour petites entreprises. Plusieurs possibilités, (boutique, café, restaurant, brasserie, ...).

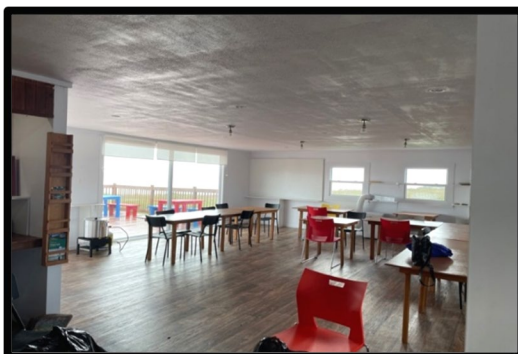
Petite cuisine aménagée.

Disponible de Mai à Octobre 2024, *selon vos besoins*.

Superficie de 48 pi façade x 26 pi.

Prix de location à discuter.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer au (418) 752-6316, poste 101 ou par courriel : dg@municipalitestgodefroi.com



Annexe

Province de Québec
MRC de Bonaventure
Municipalité du Canton de de Saint-Godefroi

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 277-2023
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 202
« RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-GODEFROI**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la municipalité de Saint-Godefroi a adopté à sa séance ordinaire du 6 novembre 2023 le Règlement numéro 277-2023 modifiant le Règlement de zonage de la municipalité de Saint-Godefroi ;

Que ce règlement a pour objet et conséquence d'abroger toutes les dispositions relatives à l'abattage d'arbres en milieu forestier privé ce, en conformité avec le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure;

Que ce Règlement est en vigueur en date du 15 décembre 2023, date de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Bonaventure;

Que ce Règlement est disponible pour fin de consultation au bureau de la municipalité de Saint-Godefroi.

ADOPTÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
(sous réserve de son approbation)

**DONNÉ À SAINT-GODEFROI CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN
DEUX MILLE VINGT-QUATRE.**


Nancy Castilloux
Directrice générale par intérim

Membres de votre Conseil Municipal

Gérard Litalien, maire

Johanne Horth

Georges Chapados

France Grenier

Laurette Grenier

Sylvie Lecourtois

Nancy Huard